

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 DAC 72 : Convention de mécénat avec la CONNY-MAEVA Foundation portant sur la restauration des façades ouest de la chapelle du Calvaire de l'église Saint-Roch à Paris (1er). Montant 150 000 euros.

Mme Danièle POURTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment les articles L2511-12 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 avril 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la CONNY-MAEVA Foundation une convention de mécénat portant sur la restauration des façades ouest de la chapelle du Calvaire de l'église Saint-Roch au bénéfice de la Ville de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement en date du 2 mai 2012 ;

Sur le rapport présenté par Madame Danièle POURTAUD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est accepté le principe d'une convention de mécénat entre la Ville de Paris et la CONNY-MAEVA Foundation portant sur la restauration des façades ouest de la chapelle du Calvaire de l'église Saint-Roch à Paris (1er), au bénéfice de la Ville de Paris, d'un montant de 150 000 euros.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec la CONNY-MAEVA Foundation la convention de mécénat citée à l'article 1.

Article 3 : La dépense estimée à 150 000 euros sera inscrite à la mission 2 (341) au chapitre 23, nature 2313, rubrique V 324 du budget municipal d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2012 et

suivants, sous réserve des décisions de financement ultérieures. Une recette d'un montant de 150 000 € sera inscrite à la mission 2 au chapitre 10, nature 10251, rubrique V 324 du budget municipal d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2012 et suivants.

Article 4 : L'opération est enregistrée sous le numéro d'individualisation 05V00327DAC.